

SIVOM

Information du SIVOM : Cantine à 1 euro



En date du 13 avril 2022 , le SIVOM a délibéré pour une tarification sociale de la cantine. Si vous avez des revenus inférieurs ou égaux à 1000 euros, vous pourrez bénéficier de ce nouveau tarif à 1 euros, dès la rentrée de septembre. Un justificatif de vos revenus sera nécessaire pour en bénéficier lors de votre inscription.



Créé le : 24/05/2022